

Programme de formation recherche du CIERA co-organisé par le CSU,  
l'Université Humboldt de Berlin et le Centre Koyré.  
Année universitaire 2005/2006

*Journée d'étude « Sciences et démocratie: savoirs distribués et pouvoirs »  
7 novembre 2006, Centre Koyré-IRESCO, Paris.*

La journée d'étude « Science et démocratie : savoirs distribués et pouvoirs » s'organisait autour de trois sessions : (i) La distribution des savoirs et de leurs lieux de production dans l'espace social; (ii) Les modes de régulation des savoirs et des produits, notamment des produits techno-industriels ; (iii) Les catégories et la façon dont elles organisent notre appréhension des choses aujourd'hui. Pour aborder ces questions, études contemporaines et études historiques ont été combinées afin de multiplier les cas, mais aussi pour considérer les effets (anticipés ou non) des décisions prises et identifier d'éventuelles permanences dans le temps.

Les contributions de la première session ont montré que le nombre des acteurs impliqués dans les réseaux de production partagée des savoirs, leur plus ou moins grande ouverture à des acteurs extérieurs ou à de nouveaux contributeurs, la différenciation et l'hierarchisation des rôles entre contributeurs et utilisateurs ainsi que la capacité de tels réseaux à produire de nouvelles règles d'échange et de diffusion des savoirs ont une influence sur la nature des savoirs produits et la redistribution des pouvoirs dans la société. Parmi ces règles, la notion de « neutralité » à laquelle s'attache les promoteurs de l'encyclopédie libre Wikipédia, cas analysé par Julien Levrel, constitue un exemple original. Quelle interprétation donner aux modèles « partagés » ou « distribués » de production des connaissances qui se développent actuellement à différentes échelles : s'agit-il de modèles alternatifs au modèle fordiste qui prédominait pendant les Trentes Glorieuses? Ou est-il plutôt question, notamment dans le cas du Réseau Semences Paysannes analysé par Christophe Bonneuil et Elise Demeulenaere, d'expériences localisées dont les modèles participatifs peuvent difficilement constituer un modèle à plus grande échelle. Les cas traités ne révèlent-ils pas d'ailleurs la crise du modèle fordiste de production de connaissances à l'heure actuelle? Dans la mesure où il s'agit souvent de collectifs émergents, les outils de la sociologie pragmatique et le travail de l'épreuve pourraient permettre de mieux saisir ces nouveaux objets et de rendre compte de l'interaction entre espaces communs et espaces publics plus larges, comme l'a souligné Pierre Benoît-Joly.

Le débat issu de la deuxième session s'est focalisé sur les similarités et les différences que révèle l'étude de l'expertise et de la régulation des risques dans l'époque moderne et l'époque contemporaine. Jean-Paul Gaudillière a rappelé que la définition très contemporaine de « régulation » se centre sur les modalités techniques des agences ou sur les outils techniques utilisés. Les contributions de Jean-Baptiste Fressoz et de Willem Halfmann ont permis de dépasser cette définition dans la mesure où l'émergence de nouvelles formes de régulations y sont associées à de nouveaux types d'acteurs (au delà des institutions) et à de nouvelles formes de savoirs privilégiés par les outils administrativo-politiques mis en place. On observe en effet une diversité très forte des formes de savoirs liés à l'expertise et à la régulation. Des questions très similaires peuvent être abordé de manière tout à fait différente en fonction de la nature de demandes et d'intérêts qui pilotent le processus de l'organisation de l'expertise. La production des savoirs scientifiques à visée politique, telle qu'elle était illustrée par Katja Patzwaldt, posent aussi la question de la construction des standards liés à l'organisation de l'expertise (transparence, compétence, principe de contradiction, indépendance...) ainsi que la nécessité de l'analyse liée à l'interaction entre la production de l'expertise et sa médiatisation dans la sphère publique.

La réflexion dans le cadre de la troisième session a porté sur les manières de traiter les diverses catégories. Dominique Pestre a insisté sur l'importance d'étudier l'ordre discursif des institutions dominantes, le vocabulaire de l'ordre libéral et la manière dont le monde est décrit par les catégories discursives. Les catégories de la « responsabilité sociale » ou de la « transparence » des entreprises, celles de la « gouvernance » et de la « société civile », ou encore la catégorie même de « politique », remise en question par Paul Ricoeur dans les années 1980, doivent être traitées sous cet angle. Il importe en effet de procéder à une dénaturalisation des catégories afin de comprendre ce qui fait qu'une catégorie devient une évidence ou ce qui fait que certaines catégories réussissent lorsque d'autres disparaissent. Un tel travail pourrait permettre à la fois de re-visiter le monde social dans lequel on vit le « nouveau » et de réaliser un travail réflexif sur nous-mêmes. Ceci peut être effectué à divers niveaux: en termes d'histoires des idées bien sûr mais aussi en termes philologiques ou sur un plan généalogique, comme l'a montré l'étude d'Yves Sintomer qui présente une généalogie parallèle des deux notions de « démocratie participative » et de « démocratie délibérative ». L'analyse de telles catégories, d'apparence très proches, mais correspondant aux dispositifs différents, révèlent des tensions qui sont avant tout d'ordre « pratique ». Hans Peter-Müller a également insisté sur l'importance des généalogies conceptuelles. Quand et pourquoi parle-t-on de « partie prenantes » ou de « citoyens »? Comment les notions d'« efficacité » et de « compétitivité » sont-elles parvenues à remplacer celle de « souveraineté »? Il importe aussi de ne pas perdre de vue les contextes d'usage des catégories. A titre d'exemple, la catégorie de la « société civile », notion largement européenne, ne peut pas être traitée de la même manière dans d'autres contextes. Les catégories tracent par ailleurs des frontières entre des groupes ou des entités et contribuent à forger des rapports de pouvoirs asymétriques comme l'a illustré l'analyse comparative de Sezin Topçu sur les rhétoriques du « profane » dans les milieux politiques et dans les cercles académiques. Les médias jouent aussi un rôle important dans la construction de ces frontières, comme l'a montré l'étude de Jana Klemm. La construction du rôle d'« expert » par les médias semble être en même temps un processus de co-production de la catégorie du « profane » et conjointement de son exclusion de la sphère de la production des savoirs. Quant aux catégories purement académiques, certaines parmi elles, comme par exemple la catégorie de « socially robust knowledge » dont Peter Weingart a présenté une analyse critique, souffrent de l'absence de définition et se présentent sous une forme purement normative. Ne posent-elles pas ainsi davantage de problèmes qu'elles n'en résolvent et ne se réduisent-elles pas à des rhétoriques quelques peu vaines ? Sur un plan plus général, les questions liées à la politisation de la science et à la scientification de la politique s'avèrent cruciales. Il semble que l'observation selon laquelle les frontières entre la science et la politique sont devenues de moins en moins claires ne suffit plus à expliquer les changements en cours et qu'il faut prendre en compte, dans la lignée de Luhmann, l'interaction entre les deux sphères, devenue de plus en plus complexe. Enfin, l'analyse des controverses par l'histoire et la sociologie des sciences fait trop souvent preuve d'un certain académico-centrisme : les controverses ne semblent intéresser les historiens et les sociologues que pour leur valeur cognitives et leur conflictualité sociale est parfois laissée de côté.